

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- L'installation du nouveau conseiller M. Denis BRIANT dans ses fonctions de conseiller municipal suite à la démission d'un adjoint.
- Le maintien du nombre d'adjoint à 3.
- L'élection du nouveau 3^{ème} adjoint : M. Thierry WERBREGUE.
- Le vote des taux d'indemnités suivants :
 - o 9 % pour M. WERBREGUE en tant que 3^{ème} adjoint
 - o 4 % pour les 3 conseillers, M. HUON et Mmes JEULIN et MAIRET, qui se voient attribuer des délégations.
- L'approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
- L'attribution d'une subvention de 75 € au CFA des métiers du bâtiment à Le Mans pour un apprenti en CAP électricien.
- L'attribution d'une subvention de 125 € pour le Tour du Loir-et-Cher 2021 qui passera à Sargé sur Brayé le vendredi 16 avril 2021.
- La modification des membres de certaines commissions communales.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Martine ROUSSEAU

